

# L'Autorité internationale des fonds marins

## Communiqué de presse



Quatorzième session  
Kingston, Jamaïque  
26 mai -6 juin 2008

Assemblée (après-midi)  
Conseil (après-midi)

FM/14/2  
26 mai 2008

---

### **OUVERTURE DE LA QUATORZIÈME SESSION DE L'AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS Élections, nouveau budget et approbation d'un nouveau Règlement à l'ordre du jour**

Réunis cet après-midi à Kingston, Jamaïque, au siège de l'Autorité, les deux principaux organes de l'Autorité internationale des fonds marins ont lancé les travaux de la quatorzième session qui s'étend cette année du 26 mai au 6 juin.

En l'absence de Mme Olufolajimi Modupe Akintola (Nigeria), la séance d'ouverture de l'Assemblée a été présidée par Madame Liesbeth Lijnzaad (Pays-Bas) en sa qualité de vice-présidente de l'Assemblée pour la treizième session de l'Autorité. L'élection du président de l'Assemblée pour cette session a été reportée à la prochaine séance pour permettre au Groupe d'États d'Europe orientale de se concerter et de proposer un candidat. L'élection des vice-présidents aura lieu, elle aussi, à la prochaine séance de l'Assemblée.

Au début de la séance, l'Assemblée, qui compte 155 membres, a observé une minute de silence à la mémoire des victimes des catastrophes naturelles qui ont récemment touché la Chine et le Myanmar.

L'Assemblée a approuvé la nomination de Madame Lubov Revyakina (Fédération de Russie), de Monsieur U Soe Lynn Han (Myanmar) et de Monsieur Michael Hacketal (Allemagne) aux trois postes vacants à la Commission des finances.

L'Assemblée a procédé à l'adoption de son ordre du jour qui prévoit, entre autres questions, l'élection d'un nouveau Secrétaire général ainsi que l'examen et l'approbation du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone internationale

La représentante du Sénégal, se félicitant de l'implantation d'une représentation permanente du Sénégal auprès de l'Autorité, a salué les efforts considérables entrepris par l'Autorité pour accroître les connaissances relatives aux Fonds marins en vue de garantir une participation universelle aux activités de prospection et d'exploitation.

---

Le représentant du Honduras, appuyé par le représentant de l'Espagne, a exprimé sa préoccupation quant à l'élection du nouveau Secrétaire Général qui est prévue pour la dernière séance de l'Assemblée. Il a exprimé le souhait de voir avancée cette élection, afin de permettre à l'Assemblée d'atteindre son plein quorum.

Le Ghana, soutenu par l'Union africaine, a proposé la candidature de M. Nii Allotey Odunton au poste de Secrétaire Général. M. Odunton est actuellement Secrétaire Général adjoint de l'Autorité.

L'Autorité internationale des fonds marins a pour mission d'organiser et de contrôler toutes les activités relatives aux minéraux dans la zone internationale des fonds marins qui se situe au-delà de la limite de la juridiction nationale, c'est-à-dire la plus grande partie des océans. Cette responsabilité lui a été conférée en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, complétée par l'Accord de 1994 relatif à l'application de la partie XI de la Convention qui traite spécifiquement des fonds marins.

Les travaux de l'Assemblée reprendront jeudi 29 mai.

Lors de sa réunion qui a suivi celle de l'Assemblée, le Conseil, organe exécutif de l'Autorité composé de 36 membres, a élu à sa présidence pour la session Mme Liesbeth Lijnzaad des Pays-Bas. Sa candidature a été proposée par le Groupe d'États d'Europe occidentale et autres États. (Voir note biographique)

Le Conseil a également élu trois des quatre vice-présidents pour la session. Il s'agit du Sénégal, proposé par le Groupe d'États d'Afrique, la République tchèque proposée par le Groupe d'États d'Europe orientale et le Honduras proposé par le Groupe d'États d'Amérique latine et des Caraïbes. L'élection du vice-président provenant du Groupe d'États d'Asie a été reportée afin que ce groupe régional puisse s'entendre sur son choix de candidat.

Le Conseil a également procédé à l'élection de M. Christian Reichert (République fédérale d'Allemagne) à la Commission juridique et technique, en remplacement de M. Michael Wiedicke Hombach qui avait été élu membre de la Commission en 2007. M. Reichert servira à ce poste pour la durée du mandat restant à courir. M. Reichert est, depuis mars 2008, Commissaire au budget auprès du Ministère de l'économie et de la technologie de l'Allemagne. Les membres de la Commission juridique et technique, organe subsidiaire du Conseil, sont élus en leur qualité individuelle d'experts techniques désignés par les États parties. La Commission a pour principale fonction d'examiner et d'évaluer les rapports annuels établis par les contractants pour l'exploration et l'exploitation des ressources des fonds marins.

Sur proposition du Secrétaire général, Satya N. Nandan (Fidji), Le Conseil reprendra ses travaux mercredi 28 mai afin de permettre à la Commission juridique et technique de se réunir toute la journée du mardi 27 mai en vue d'achever ses travaux et de présenter auprès du Conseil le rapport qui en découlera.

